

Assemblée générale 2021 / Procès-verbal

Dimanche 20 juin 2021, 14h00 - 16h30 sur Zoom

Ordre du jour de l'assemblée générale 2021

1. Accueil
2. Procès-verbal de l'AG 2020
3. Approbation du rapport annuel 2020
4. Approbation des comptes annuels et du rapport de révision
 - a. Élection de l'organe de révision
5. Informations sur divers projets
6. Approbation du Code de conduite
7. Crise COVID
8. Décharge du comité
9. Élection du comité
10. Élection de la présidence
11. Détermination des cotisations annuelles
12. Perspectives de l'association professionnelle en 2021
13. Divers

1. Accueil

Michaela Bosshard (MB) explique l'usage de Zoom après l'arrivée des tou-te-s les participant-e-s à l'assemblée générale (AG). Pour la tenue de la liste de présence de l'AG, il est important que chacun-e s'annonce avec son nom et son prénom. Rina Kopalla (RK) ajoute que les votes auront lieu cette année en ligne par Zoom et que le secret du vote est garanti.

Marc Meyer (MM), président de Danse Suisse, remercie MB et RK de ces explications sur les fonctions de Zoom et salue officiellement toutes les personnes présentes à l'AG 2021 – en mentionnant spécifiquement le comité, Liliana Heldner Neil (LHN) ainsi que le bureau de Danse Suisse. Il souhaite également la bienvenue à Corinna Timm (CT), notre interprète pour cette AG, et à Sarah Marinucci (SM), rédactrice du procès-verbal et nouveau membre du bureau.

Le point 4.a) a été ajouté à l'ordre du jour après l'envoi de l'invitation et MM indique en outre que toute l'AG est enregistrée. Cela ne suscite aucune opposition.

2. Procès-verbal de l'AG 2020

Vote : Le procès-verbal de l'AG 2020 est approuvé à l'unanimité. MM remercie toutes les personnes présentes et notamment Wanda Puvogel (WP) pour la rédaction du procès-verbal.

3. Approbation du rapport annuel 2020

L'année 2020 a été fortement marquée par la crise du COVID-19. Danse Suisse a cependant pu poursuivre ses activités et ses projets. LHN présente le rapport annuel.

COVID-19 :

Danse Suisse est représentée par LHN depuis le début de la crise au sein groupe de travail de la Task Force Culture (TFC). Cet organe s'engage en faveur des intérêts des acteurs culturels et des organisateurs durant la pandémie. Beaucoup d'acteurs culturels sont passés entre les mailles du filet des mesures et se sont retrouvés sans revenus. Le but de la TFC était d'obtenir des améliorations dans ce cadre. LHN y défend le domaine de la danse – et plus particulièrement celui de la formation artistique. De nombreuses associations ont rejoint la TFC et un premier communiqué de presse a pu être diffusé en mai 2020. En dépit de plusieurs succès, la formation artistique reste exclue des mesures de la Confédération et de la plupart des Cantons – le combat pour le positionnement de la formation artistique se poursuivra au-delà du COVID-19.

La rédaction et l'adaptation des concepts de protection ainsi que l'établissement et le maintien des contacts entre les différentes associations ont constitué d'importants défis.

Le problème était et demeure que les concepts de protection pour les écoles de danse dépendent de l'Office fédéral du sport (OFSP), tandis que ceux concernant les compagnies dépendent de l'Office fédéral de la culture (OFC) et de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Danse Suisse a fait de nécessité vertu et trouvé une voie permettant d'adapter les directives à la danse.

« Talentscouting Days », « Summerdance! », formations et formations continues :

Les « Talentscouting Days » et « Summerdance! » ont pu avoir lieu en 2020. Des cours de formation continue ont aussi pu être proposés, partiellement en ligne, et les examens finaux des formations professionnelles ont également pu se dérouler.

Révision totale des bases de formation de l'apprentissage de danse scénique :

Une révision totale a été effectuée ces trois dernières années. Deux préoccupations centrales de Danse Suisse ont pu être intégrées avec succès dans le processus de révision : d'une part la prolongation à quatre ans de la formation professionnelle initiale de danseuse/-eur interprète CFC, d'autre part l'introduction d'une troisième orientation « Comédie musicale ». De manière générale, les domaines de compétence ont été fondamentalement actualisés dans le plan de formation.

Forum Danse 2020 :

Le 7^e Forum Danse était prévu le 30 octobre 2020 sous le titre « Fair Practices ». Il s'agissait d'aborder principalement la question de rémunérations équitables dans les arts de la scène. Reso, Danse Suisse et Pro Helvetia avaient passé plusieurs séances à en déterminer les contenus et les intervenant·e·s ainsi qu'à concevoir des ateliers. La deuxième vague de la pandémie, qui s'est répandue à l'automne, a finalement contraint le comité d'organisation à annuler l'événement. Nous espérons pouvoir réaliser le Forum Danse « Fair Practices » à l'automne 2021.

Nouveau site internet de Danse Suisse :

Le nouveau site internet de Danse Suisse a été mis en ligne, avec de nombreux retours positifs. Nous remercions ici particulièrement RK pour sa direction de projet engagée ainsi que toute l'équipe qui, en dépit de la pandémie, n'a pas épargné sa peine pour réaliser ce site.

Soutien de l'OFC à Danse Suisse :

En automne 2020, Danse Suisse a rédigé sa requête de soutien à l'Office fédéral de la culture (OFC) pour la période 2021-2024. Dans le cadre de cette requête, il s'agissait de définir les objectifs et les priorités de nos activités pour les quatre prochaines années. Au vu de la nouvelle réalité induite par la pandémie et de l'incertitude actuelle quant à l'avenir, il n'a pas été aisé de fixer ces objectifs.

Danse Suisse a reçu au printemps 2021 la réponse positive de l'OFC garantissant un soutien pour les quatre prochaines années.

Le rapport annuel décrit en détail tous les points mentionnés ici ainsi que les autres activités. Le rapport annuel est envoyé sur demande et se trouve aussi sur notre site.

LHN remercie la « dream team » de Danse Suisse de son extraordinaire engagement durant cette année.

Au nom de tout le comité, MM remercie LHN pour ses commentaires sur le rapport annuel 2020.

Prises de parole des membres :

Margrit Bischof remercie toutes les personnes de Danse Suisse de leur engagement et souligne que rien n'aurait pu être atteint sans cette collaboration.

Vote : Le rapport annuel est approuvé à l'unanimité.

4. Approbation des comptes annuels et du rapport de révision

L'exercice 2020 est clos avec un léger excédent de recettes de CHF 3000.–. Un tel résultat n'aurait pas été possible sans les subventions de l'OFC, les cotisations des membres et la recherche de fonds pour les projets, car nous avons dû faire face à des charges supplémentaires importantes dans cette année de pandémie. Enfin, l'OFC a octroyé en fin d'année aux organisations subventionnées par le crédit KUOR une contribution exceptionnelle pour couvrir les coûts supplémentaires de cette année de pandémie. Dans ce cadre, Danse Suisse a reçu une contribution de CHF 38 000.–. Danse Suisse a également reçu une contribution unique de CHF 23 850.– de Jeunesse+Sport pour les projets « Summerdance! » et « Talentscouting Days » afin de couvrir les coûts supplémentaires et les pertes de recettes en lien avec la pandémie.

Sans ces apports, Danse Suisse n'aurait pu assumer qu'une partie des missions actuellement menées par notre association professionnelle.

L'organe de révision a examiné et approuvé les activités et les dépenses de Danse Suisse. D'entente commune, nous renonçons ici à la lecture à haute voix du rapport de révision.

Vote : Les comptes annuels et le rapport de révision 2020 sont approuvés à l'unanimité.

4.a) Élection de l'organe de révision

Vote : Lienhard Audit AG est réélu à l'unanimité en tant qu'organe de révision. Cette société a déjà collaboré ces dernières années avec Danse Suisse.

5. Informations sur divers projets

LHN souligne que quelques projets ont dû être mis en suspens en raison de la pandémie, comme par exemple celui de formation professionnelle supérieure en pédagogie de la danse et du cirque. Le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) avait déjà donné son approbation l'année précédente. Conjointement avec la FSEC, Danse Suisse planifie de reprendre les travaux en 2021 afin de faire avancer cet important projet.

Par ailleurs, « Summerdance! » n'aura pas lieu en 2021. Danse Suisse aurait dû chercher les fonds nécessaires en automne 2020. Compte tenu du confinement, l'incertitude régnait quant à la planification, ce qui explique la décision de faire une pause en 2021. Les prochaines étapes prévues sont la recherche de nouveaux locaux et l'élaboration d'un nouveau concept.

La révision du plan d'études cadre lié à l'École supérieure de danse contemporaine et urbaine reste en planification et sera probablement finalisée en 2022.

La thématique des rémunérations équitables donnera lieu à un échange envisagé par l'OFC avec diverses associations. La rencontre est prévue à l'automne 2021 et Danse Suisse ainsi que Suisseculture Sociale y seront présentes aux côtés d'autres associations.

Deux personnes de l'assemblée demandent la parole :

Margrit Bischof demande s'il y a un lien entre la formation ES et le nouveau Master Music Pedagogy – Rythmique et médiation danse de la Haute école des arts de Berne. LHN répond que Danse Suisse proposera un examen professionnel supérieur sur un modèle modulaire. Cela signifie que l'objectif de l'examen sera défini par Danse Suisse et que des modules devront être proposés pour atteindre cet objectif.

Sonia Rocha ajoute qu'une formation de rythmique est en cours de développement depuis cinq ans dans son école et qu'elle souhaite être tenue au courant.

MM remercie LHN de ces informations circonstanciées quant aux projets actuels de Danse Suisse.

6. Approbation du Code de conduite

L'élaboration d'un Code de conduite est un projet issu d'un certain historique. L'urgence de lancer ce projet s'est constamment accrue au vu de comptes-rendus évoquant des situations fâcheuses dans des institutions culturelles et des écoles artistiques.

La parole est donnée à Jean-Marc Heim (JMH) :

La commission d'expert·e·s pour le Registre professionnel de Danse Suisse a décidé d'élaborer un Code de conduite dans le cadre de ses séances. JMh a mené les travaux sur ce texte et la commission a abordé dans ses séances autant la structure que le contenu et les formulations du document. Le Code de conduite se trouve depuis juin 2021 sur le site internet de Danse Suisse en quatre langues (DE, FR, IT et EN).

Le Code de conduite s'adresse à tou·te·s les pédagogues de danse inscrit·e·s au Registre professionnel. Outre l'expérience et la formation dont doit faire état un·e enseignant·e, il convient d'une part de respecter soi-même certaines règles de comportement et d'autre part de les faire respecter par toutes les parties concernées (école, enseignant·e·s, élèves et parents). Le Code de conduite constitue ainsi une protection pour tou·te·s – et plus particulièrement une protection contre d'éventuels malentendus entre les parties ou contre la critique publique. En résumé, le Code de conduite vise la qualité de la formation, la protection et le respect.

Danse Suisse recommande d'accepter le Code de conduite.

Prise de parole de Jasmine Morand : Lausanne a réagi aux reproches en lien avec le cas du Ballet Béjart et un mouvement s'est formé. Toutes les institutions seront désormais soumises à des contrôles réguliers tous les quatre ans. Il est donc très important que le Code de conduite soit mis en œuvre maintenant, car il sera d'un grand soutien.

Prise de parole de Margrit Bischof : Le développement d'un Code de conduite est magnifique. Est-il possible de le transmettre aux associations faïtières de Suisse alémanique ?

JMH : Le Code de conduite est publié sur le site internet de Danse Suisse et accessible à toutes et tous.

MM : Il s'agit d'un document public dont il doit être fait usage.

LHN : Le Code de conduite est disponible en quatre langues. Danse Suisse tient en outre à ce qu'il atteigne autant de personnes que possible.

Prise de parole de Philipp Dick : Il a lui-même déjà un code de conduite sur lequel il s'appuie. Lequel doit-il désormais utiliser ?

LHN : Le Code de conduite élaboré par Danse Suisse concerne spécifiquement les écoles de danse et n'entre probablement pas en contradiction avec d'autres codes de conduite.

MM : Il y a certainement des différences spécifiques dans le cadre des différents codes de conduite, mais ils tendent tous dans la même direction. Tout complément est bienvenu et chacun-e est libre d'élaborer son propre code de conduite.

Vote : Le Code de conduite est approuvé à l'unanimité.

7. Crise COVID

Le but de ce point de l'ordre du jour est d'ouvrir un temps pour l'échange et les questions afin d'aborder la situation difficile liée à la pandémie.

LHN : Le COVID a déjà beaucoup fait parler de lui. Au sein de la Taskforce Culture (TFC), Danse Suisse s'engage en faveur de la culture, mais on est encore bien loin d'un état normal. Le fait que la TFC soit impliquée dans la 5^e étape d'ouverture offre l'espoir d'un soulagement. Les conséquences de la pandémie resteront cependant tangibles pour la culture jusqu'à l'été 2022, car l'engorgement des productions se maintiendra longtemps.

Danse Suisse a par ailleurs réalisé un sondage auprès des écoles de danse sur leur situation durant la pandémie. L'évaluation des résultats est encore en cours.

Prises de parole de l'assemblée :

Galina Hoffmann souligne qu'il existe un problème entre art et sport. Dans son école, les élèves de sport peuvent continuer de s'entraîner pendant le COVID, au contraire des élèves de danse de la même classe. Comment doivent réagir les personnes concernées lors d'une prochaine crise ?

LHN : La danse pour enfants et adolescent-e-s est considérée comme sport de loisir. Il en va autrement des élèves en formation préprofessionnelle, qui peuvent continuer de s'entraîner.

Claudia Rüegg exprime sa reconnaissance pour tout le travail effectué par Danse Suisse durant la pandémie. Elle souhaite toutefois dire qu'elle se réjouirait si une synthèse des nouvelles mesures pouvait être transmise plus rapidement après les conférences de presse du Conseil fédéral.

MM : Quand le Conseil fédéral communique de nouvelles informations, il faut du temps pour les analyser et les comprendre. Les incertitudes sont souvent restées nombreuses. La situation est désormais plus claire, mais la patience reste demandée.

LHN : Après diffusion d'un communiqué de presse du Conseil fédéral, une ordonnance est publiée puis des explications du Conseil fédéral, et il faut encore attendre une journée avant que l'Office fédéral du sport se prononce.

Nous avons pu accélérer le processus de notre côté et envoyer au service juridique de l'OFSP nos propres interprétations pour obtenir des clarifications.

MM : La qualité prend toujours du temps.

Claudia Rüegg remercie de ces explications.

Ursula Berger souligne que le « Chat » des pédagogues de danse a été très utile. Sans ces échanges, elle n'aurait pas eu les informations nécessaires.

MM : Il est toujours positif de s'appuyer sur plusieurs canaux de communication.

Cinzia Pfister Bartoli fait la remarque que les directives cantonales peuvent diverger et qu'il convient donc de consulter aussi le site internet de son Canton. Toutefois, les écoles de danse et de ballet n'y sont pas mentionnées.

MM : Ce fait constitue précisément un grand défi pour Danse Suisse.

Maria Christina Meyer évoque la santé des élèves et les problèmes générés par l'obligation du port du masque. Un enfant s'est évanoui pendant une leçon. Elle demande s'il existe une tendance permettant de s'entraîner sans masque.

LHN : Le port obligatoire du masque donne lieu à une intense discussion et l'on cherche constamment à trouver une voie praticable pour la danse. Il reste cependant important que toute personne puisse se sentir à l'aise. Les enfants jusqu'à 12 ans sont dispensés du port du masque.

Sonia Rocha ajoute que le port du masque est aussi un problème dans son école, mais l'avantage est le nombre nettement inférieur d'infections.

8. Décharge du comité

La décharge du comité est mise au vote.

Vote : La décharge du comité est approuvée à l'unanimité.

10 minutes de pause

9. Élection du comité

Le comité doit être réélu tous les deux ans. Un changement est proposé cette année. Le comité serait ainsi réduit et Kathleen McNurney proposée comme nouvelle présidente de Danse Suisse.

Vote : Les membres du comité qui se représentent sont réélus à l'unanimité.

10. Élection de la présidence

MM prend la parole pour ce sujet le concernant et annonce sa démission de la présidence de Danse Suisse. Les objectifs fixés conjointement ont été atteints et il peut avec bonne conscience céder sa place à une nouvelle présidence. Il note que, depuis son entrée en fonction, le nombre de membres a passé de 350 à 480, qu'un contrat pour pédagogues de danse a pu être mis à disposition en collaboration avec JMH et qu'il est largement utilisé, et que les défis formulés à son arrivée pour Danse Suisse – renouvellement de la structure du bureau ainsi qu'élargissement des canaux de communication (site internet, réseaux sociaux, etc.) – ont pu être pris en charge avec succès par l'équipe. MM est satisfait, heureux et fier, et il exprime sa profonde gratitude. Ses remerciements s'adressent en particulier à l'équipe de Danse Suisse, y compris à Bostjan Ivanjsic, dont l'engagement au sein du bureau a été très engagé ; à Rina Kopalla, qui a commencé à Danse Suisse comme stagiaire et fournit toujours un travail précieux ; à Michaela Bosshard pour l'excellente organisation des formations continues ; à Wanda Puvogel pour la rédaction de la newsletter et les échanges aussi fréquents qu'intenses sur le milieu de la danse ; et enfin plus particulièrement à Liliana Heldner Neil pour sa direction avisée et clairvoyante, son calme et son assurance. MM remercie en outre les subventionneurs sans lesquels le travail de Danse Suisse ne serait pas possible, les organisations partenaires ainsi que tous les membres de leur confiance durant les cinq années de sa présidence.

LHN prend la parole : MM a fait preuve d'un grand engagement et a toujours été disponible quand il le fallait. En tant que juriste, MM a aussi apporté un soutien précieux. De nouveaux défis et projets l'attendent maintenant, pour lesquels Danse Suisse forme ses meilleurs vœux en lui souhaitant plein succès.

Après l'annonce officielle de la démission de MM l'an dernier, le comité s'est posé la question de sa succession à la présidence. Kathleen McNurney (KMN) s'est mise à disposition et le comité de Danse Suisse la propose unanimement comme prochaine présidente.

KMN a dirigé la compagnie « Tanz Luzerner Theater » depuis la saison 2009/10 et serait la première femme à assumer la présidence de Danse Suisse après deux présidents.

Vote : Kathleen McNurney est élue à l'unanimité à la présidence de Danse Suisse.

KMN est très fière de pouvoir assumer cette fonction et adresse ses remerciements à MM et à tous les membres pour la confiance accordée. Elle se réjouit de mettre à profit son réseau et son expérience en faveur de Danse Suisse et de ses membres. Sa devise est : « From the Dance for the Dance ».

11. Détermination des cotisations annuelles

Les cotisations 2022 restent inchangées par rapport aux cotisations 2021. Elles constituent une bonne base et ne doivent pas être augmentées en dépit ou en raison du COVID.

Prise de parole de Claudia Rüegg : Elle demande pourquoi les membres de Danse Suisse ne bénéficient pas de rabais sur leurs cotisations s'ils sont aussi membres de l'association TanzVereinigung Schweiz TVS.

LHN : TanzVereinigung Schweiz TVS est une association privée. Il n'y a de rabais que pour les membres d'organisations qui sont elles-mêmes membres de Danse Suisse. Le comité abordera cependant la question de l'élargissement des doubles adhésions.

Prise de parole de Sonia Rocha : Le milieu de la danse et de l'art est modeste. L'adhésion à Danse Suisse est avantageuse en comparaison avec d'autres professions et associations professionnelles.

Vote : Les cotisations 2022 sont approuvées à l'unanimité.

12. Perspectives de l'association professionnelle en 2021

MB prend la parole pour un retour sur les « Talentscouting Days » (TSD) qui ont eu lieu en mars 2021. Trois plans d'organisation ont été élaborés (A, B et C) en raison de la pandémie. Il a finalement été décidé de réaliser les TSD en ligne. Par ailleurs, il a été convenu avec les écoles sports-arts-études de ne prendre en considération que les nouvelles inscriptions, ce qui explique la participation de « seulement » 65 adolescent·e·s. Un nouveau choix entre ballet et hip-hop était possible. Un modèle de vidéo a été élaboré, et les vidéos reçues se sont révélées être des travaux captivants. Dans ce contexte, un grand merci est adressé à tou·te·s les jeunes qui se sont inscrit·e·s et à tou·te·s les enseignant·e·s qui les ont soutenu·e·s. En dépit de cette variante en ligne, Danse Suisse a conservé le format original et les entretiens de conseil ont pu se tenir par Zoom.

RK ajoute qu'il y a chaque année plus d'inscriptions pour le hip-hop. Du reste, deux experts de la scène hip-hop étaient aussi présents pour la première fois en 2021.

Concernant les formations continues, MB note que tous les workshops ont eu lieu en ligne. Zoom l'a rendu possible.

RK ajoute que le workshop sur la discrimination et le racisme, qui a eu lieu en février 2021, a réuni plus de 100 participant·e·s. Danse Suisse a pris en charge les coûts d'inscription pour ses dix premiers membres.

MB mentionne enfin qu'un workshop avec la D^r Liane Simmel a pu être organisé cette année pour la première fois en anglais et a remporté un vif succès.

13. Divers

Nous prenons congé de Wanda Puvogel (WP), active depuis 2014 pour Danse Suisse. Elle reprend la direction de la danse au Théâtre de Lucerne dès la saison 2021/22.

LHN : Nous nous réjouissons de cette nouvelle fonction de WP à Lucerne, mais elle – ainsi que sa précieuse collaboration et ses larges connaissances de la scène de la danse – nous manquera. Nous lui souhaitons de pouvoir mettre à profit les intenses échanges et ses nombreuses visions dans son poste au Théâtre de Lucerne.

WP : Elle remercie LHN de ses mots. Elle quitte Danse Suisse avec une larme à l'oeil et restera fidèle comme membre de l'association professionnelle, car le travail de Danse Suisse est très important et doit être soutenu. Elle remercie également chaleureusement le comité, qui apporte un important soutien au bureau. La collaboration était magnifique.

Prises de parole de l'assemblée :

Claudia Rüegg remercie le bureau pour son travail et le calme qu'il a toujours su garder. Elle souhaite plein succès à WP pour son avenir.

Vera Stierli exprime un souhait de la scène indépendante bernoise de la danse en lien avec le besoin de soutien dans le domaine de la comptabilité.

LHN : t. Professions du spectacle Suisse propose à ses membres un service de comptabilité. Danse Suisse n'a encore reçu aucune demande similaire. Si le besoin est avéré, Danse Suisse se penchera sur la question. Une possibilité serait de proposer un workshop sur cette matière.

14. Clôture de l'assemblée

Toutes les personnes présentes sont invitées à se retrouver dans le breakout room pour y partager un petit apéritif.

Des remerciements sont adressés à MB et RK pour l'organisation de cette AG en ligne et le suivi de tous les aspects techniques.

Des remerciements vont aussi à Corinna Timm pour la traduction simultanée et à Sarah Marinucci pour le procès-verbal.

L'assemblée se clôt à 16h30.